

CANADA
 PROVINCE DU QUÉBEC
 MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

La séance ordinaire de la municipalité de Bolton-Ouest a été tenue le lundi 7 mai 2012 à 19h30 à l'Hôtel de Ville.

PRÉSENTS: Maire Donald Badger
 Conseillers: #2 Joann McBrine,
 #3 Julian Tuer, #4 Frank Simms, #5 Stanley Horne,
 #6 Cedric Briggs ainsi que l'Inspecteur municipal Sébastien Meunier, l'Inspecteur à la voirie Peter Kralik et la Directrice-générale Carrol Kralik.

ABSENT : Conseillère #1 Lisa Merovitz

ORDRE DU JOUR

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE
2.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3.	ADOPTION DU PROCES-VERBAL
4.	AFFAIRES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE
4.1	-RLB requête pour statut d'inspecteur temporaire
5.	VISITEURS / PÉRIODE DE QUESTION
6.	URBANISME
6.1	-Rapport du comité consultatif d'urbanisme -2 demandes de dérogations mineures -lots cul-de-sac : définition & dispositions -groupes de consultation -règlement concernant les abris commerciaux pour les chats
6.2	-Avis de motion concernant le(s) règlement(s) de concordance
7.	RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL
7.1	-Rapport pour le mois d'avril 2012
8.	CORRESPONDANCE
8.1	-Demande d'adoption du projet de la loi #14
8.2	-Appui à la demande de tenue et financement d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska
8.3	-Approbation de prolongation du MAMROT jusqu'au 23/9/2012
9.	ADMINISTRATION
9.1	-Rapport du vérificateur et dépôt des états financiers 2011
9.2	-Nomination du vérificateur pour l'année 2012
9.3	-La tonte de gazon à l'Hôtel de Ville pour la saison 2012
9.4	-Résolution fond pour les terrains de parcs
9.5	-La prochaine séance d'information pour les résidents
10.	CHEMINS
10.1	-Rapport de l'inspecteur à la voirie -Soumissions pour le gravier -Projet sur le chemin Foster
10.2	-Résolution programme d'aide à l'entretien du réseau routier local
10.3	-Résolution nomination d'un vérificateur externe programme PAERRL
10.4	-La réunion des maires
11.	INCENDIE
11.1	-Rapport pour le mois d'avril 2012
12.	VARIA
13.	COMPTES À PAYER

2.

#038-0512

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par conseillère McBrine
 appuyé par conseiller Tuer & résolu à l'unanimité QUE l'ordre du jour proposé soit adopté tel qu'amendé.

3.

#039-0512

ADOPTION DE PROCES-VERBAL

Proposé par conseiller Horne
 appuyé par conseiller Simms & résolu à l'unanimité QUE le procès-verbal de la réunion régulière de 2 avril 2012 soit adopté tel que rédigé.

4.

#040-0512

AFFAIRES DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Renaissance Lac-Brome - Requête pour statut
d'inspecteur temporaire

ATTENDU QUE Renaissance Lac-Brome a confié aux experts du Regroupement des Associations pour La Protection des lacs de l'Estrie le mandat de caractériser le territoire de tête du ruisseau Coldbrook (territoire allant des crêtes montagneuses jusqu'au chemin Bailey) ;

ATTENDU QUE le mandat se déroulera du 1er avril 2012 au 31 décembre 2012;

ATTENDU QUE le projet sera complété en 2 phases;

ATTENDU QUE la phase 1 concerne l'accès aux terrains municipaux/publics;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Tuer appuyé par conseillère McBrine et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest autorise le firme RAPPEL à commencer le phase 1 dudit projet concernant l'inventaire sur les terrains municipaux/publics dans le secteur concerné.

5.

VISITEURS

+/- 15 personnes assistaient.

Il y avait des questions concernant les sujets suivants :

- Les permis de construction au Domaine Mont Foster
- L'état de dossier internet haute vitesse
- Les premiers Répondants à Bolton-Ouest?
- L'état du dossier concernant le chemin Foster
- Est-ce qu'on va ré-asphalté le chemin Foster?

6.

URBANISME

6.1

#041-0512

Rapport du comité consultatif d'urbanisme

Proposé par conseiller Simms

appuyé par conseillère McBrine et résolu à l'unanimité QUE le rapport du comité consultatif d'urbanisme soit approuvé tel que préparé.

6.2

AVIS DE MOTION, est, par la présente donnée avec dispense de lecture par conseiller Simms qu'à une prochaine séance de conseil, on fera une proposition d'adopter le(s) règlement(s) de concordance avec le schéma de la MRC.

7.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

7.1

#042-0512

Proposé par conseiller Briggs
appuyé par conseiller Tuer et résolu à
l'unanimité QUE le rapport de l'Inspecteur
Municipal soit approuvé ainsi que son chèque de
kilométrage au montant de \$65.00 et celui de
l'inspecteur à la voirie au montant de \$204.40.

PERMIS ÉMIS

Voir liste ci-jointe

8.

CORRESPONDANCE

8.1

#043-0512

Demande d'adoption du projet de loi n° 14 : Loi
sur la mise en valeur des ressources minérales
dans le respect des principes du développement
durable

CONSIDÉRANT que, le 12 mai 2011, M. Serge Simard,
ministre délégué aux Ressources naturelles et à la
Faune, a déposé à l'Assemblée nationale le projet
de loi n° 14 : Loi sur la mise en valeur des
ressources minérales dans le respect des principes
du développement durable;

CONSIDÉRANT que les préoccupations les plus
souvent soulevées par les municipalités au cours
des dernières années portent sur la prépondérance
des activités minières sur les autres usages du
territoire et sur l'absence de redevances au
niveau local;

CONSIDÉRANT que la Fédération Québécoise des
Municipalités a présenté son mémoire à la
commission parlementaire de l'agriculture, des
pêcheries, de l'énergie et des ressources
naturelles le 23 août dernier;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Simms et résolu à
l'unanimité :

DE DEMANDER au gouvernement de Québec d'adopter,
dans les plus brefs délais, le projet de loi
n° 14 : Loi sur la mise en valeur des ressources
minérales dans le respect des principes du
développement durable, qui comprend plusieurs «
avancées » significatives par rapport à l'ancienne
législation;

DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution
à M. Serge Simard, ministre délégué aux Ressources
naturelles et à la Faune, à Mme Martine Ouellette,
députée de Vachon, porte-parole de l'opposition
officielle en matière de mines et de gaz de
schiste, à M. Pierre Paradis, député de Brome-
Missisquoi, président de la Commission de
l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des
ressources naturelles, à M. Janvier Grondin,
député de Beauce-Nord, porte-parole du deuxième
groupe d'opposition en matière de développement du

territoire, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, à M. Amir Khadir, député de Mercier, membre de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles et à M. Bernard Généreux, président de la Fédération Québécoise des Municipalités.

8.2

#044-0512

Appui à la demande de tenue et financement d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska

CONSIDÉRANT QUE le souhait exprimé par plusieurs acteurs communautaires et municipaux de la gestion de l'eau que l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) coordonne des États généraux sur le bassin versant;

CONSIDÉRANT QUE la rivière Yamaska demeure l'affluent le plus pollué du fleuve Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales et régionales sont en plus en plus interpellées par les problématiques liées à l'eau (inondations, cyanobactéries, économie d'eau potable, protection des sources, etc.) et que les solutions exigent une meilleure collaboration à l'échelle du bassin versant;

CONSIDÉRANT QUE ces États généraux produiront un vaste consensus sur les actions à privilégier afin d'assainir la rivière Yamaska et son bassin versant;

CONSIDÉRANT QUE ce consensus sera bénéfique pour tous les intervenants de la gestion de l'eau, en clarifiant les rôles et responsabilités de chacun et en optimisant les efforts consentis;

CONSIDÉRANT QUE les États généraux bonifieront le Plan directeur de l'eau (PDE) du bassin versant et justifieront davantage la mise sur pied de nouveaux programmes de financement permettant aux acteurs (MRC, municipalités, usagers économiques et groupes associatifs) d'être de partenaires pour la mise en œuvre des actions du PDE;

CONSIDÉRANT QUE les membres de l'OBV Yamaska, réunis à l'Assemblée générale annuelle de l'organisme tenue le 29 mars 2012, ont voté à l'unanimité d'œuvrer en 2012 à la tenue d'États généraux;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par conseillère McBrine

appuyé par conseiller Horne et résolu à l'unanimité DE SOUTENIR l'OBV Yamaska dans sa démarche d'obtention de financement permettant la planification et la réalisation d'États généraux sur le bassin versant de la rivière Yamaska.

8.3

Le MAMROT a accordé une prolongation de délai expirant le 23 septembre 2012 pour l'adoption de(s) règlement(s) de concordance de Bolton-Ouest au schéma de la M.R.C. (selon l'article 59 de la L.A.U.)

9.

ADMINISTRATION

9.1

#045-0512

Rapport du vérificateur et états financiers 2011

Il est proposé par conseiller Briggs appuyé par conseiller Simms & résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest accepte le dépôt du rapport du vérificateur Raymond, Chabot, Grant, Thornton ainsi que les états financiers au 31 décembre 2011 tel que préparés par le firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton.

9.2

#046-0512

Nomination du vérificateur - l'année 2012

Il est proposé par conseiller Horne appuyé par conseiller Tuer & résolu à l'unanimité QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest nomme la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton à titre de vérificateur pour l'exercice financier 2012.

9.3

#047-0512

La tonte du gazon à l'Hôtel de Ville - été 2012

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a affiché une offre de service pour une personne de faire la tonte de gazon à l'Hôtel de Ville ;

ATTENDU QUE la date limite pour déposer une candidature était le 3 mai 2012 ;

ATTENDU QU'au 3 mai 2012, il y avait une candidature : Peter Kralik

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller Horne

appuyé par conseiller Simms et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest engage les services de Peter Kralik afin de passer le râteau au printemps au taux de \$35.00/heure, et faire la tonte de gazon et le fauchage aux deux semaines au taux de \$35.00 la visite.

9.4

#048-0512

L'autorisation à débiter le compte de banque

#1001-330 au montant de \$32,055 afin de placer le montant dans un placement pour le fond de parcs et terrains de jeux

ATTENDU QU'un montant de \$32,055.00 représentant un versement pour le fond de parcs et terrains de jeux a été déposé au compte de banque #1001-330;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par conseiller

Briggs
 appuyé par conseiller Horne et
 résolu à l'unanimité QUE la secrétaire-trésorière
 est autorisé à débiter le compte de banque
 #1001-330 au montant de \$32,055.00 pour le placer
 dans le fond de parcs et terrains de jeux.

9.5

Il y aura une 2^{ième} assemblée publique le samedi
 2 juin 2012 à partir de 14h00 au Centre
 Communautaire Ovide-Dagenais, 25 rue Taylor,
 Foster, JOE 1R0.

10.

CHEMINS

10.1

#049-0512

Rapport de l'inspecteur à la voirie

Proposé par conseiller Simms

appuyé par conseiller Horne et résolu à
 l'unanimité QUE le rapport de l'inspecteur à la
 voirie soit approuvé.

#050-0512

Demande de soumission pour 5,000 tonnes métriques
 de gravier 0-3/4 MG 20

ATTENDU QUE la municipalité de Bolton-Ouest a
 demandé des soumissions sur invitation pour 5,000
 tonnes métriques de gravier 0-3/4 MG 20 livrable
 partout sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été
 reçues :

ENTREPRENEUR	MG 20
Roch Vallières Inc.	\$ 11.40 / tonne
Allard & Allard Const.Inc.	\$ 11.25 / tonne
	Taxes en sus

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne
 appuyé par conseillère McBrine
 et résolu QUE le conseil municipal de Bolton-Ouest
 accorde le contrat pour 5,000 tonnes métrique de
 gravier « 0-3/4 concassé MG 20 » à Allard & Allard
 Construction Inc. au prix de \$11.25 la tonne
 métrique, taxes en sus, selon sa soumission datée
 le 18 avril 2012 et pourvu que la qualité de
 gravier rencontre toujours les normes du Ministère
 des transports.

1 opposé
 4 en faveur

Projet - chemin Foster

Nous procéderons avec une analyse de substructure
 du chemin Foster en prenant des échantillons du
 matériel aux sites différents.
 Le coût entre \$2500 - \$3000. approximative.

10.2

#051-0512

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Compensation de base aux municipalités

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$121,729 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseillère
McBrine

appuyé par conseiller Tuer

et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 & 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

10.3

#052-0512

Nomination d'un vérificateur externe -Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local- Compensation de base aux municipalités

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de \$121,729 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

EN CONSEQUENCE il est proposé par conseiller Horne
appuyé par conseiller Simms

et résolu à l'unanimité QUE la municipalité de Bolton-Ouest mandate la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton comme la vérificateur externe afin de compléter l'annexe B ou un rapport spécial concernant le reddition des comptes.

10.4

La réunion des maires aura lieu le lundi

28 mai 2012 et notre priorité cette année aura le contrôle d'érosion sur les secteurs du chemin Paramount. Nous demanderons une subvention au montant de \$20,000.00.

11.

INCENDIE

11.1

Le 31 mars 2012, il y avait 2 ambulances qui ont été pris par les conditions de la glace sur le chemin Stagecoach, les coûts pour l'intervention \$3,209.00. Une fausse alarme incendie sur le chemin Summit, \$1,326.00.

12.

VARIA

La conseillère McBrine a avisé qu'on a pris des premières démarches afin de préparer une liste de contact par courriel. Ceci sera avantageux pour la sécurité civile et la tenue des séances publiques.

13.

COMPTES A PAYER

Solde à la banque le 31.03.12	\$181,011.94
Dépenses avril 2012	90,162.28
Dépôts avril 2012	176,084.04
Solde à la banque le 30.04.12	\$266,933.70 +
GIC \$573,999.34 + GIC \$94,918.79 (fonds de parcs & terrain de jeux)	

Je, la secrétaire-trésorière soussignée certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les comptes des mois d'avril/mai 2012 au montant de \$81,485.71 (voir liste ci-jointe).

#053-0512

Païement des comptes

Proposé par conseillère McBrine
appuyé par conseiller Simms & résolu à l'unanimité QUE les comptes des mois d'avril/mai 2012 au montant de \$81,485.71 soient payés.

Proposé par conseiller Tuer que la réunion se termine à 21h15.

Adopté

Carrol Kralik
Secrétaire-trésorière

Donald Badger
Maire

PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL LUNDI
LE 4 JUIN 2012 À 19H30.

Le procès-verbal n'est pas officiel avant qu'il est adopté et signé à une séance du conseil subséquente.